



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité exécutif

SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2010 Volume 13 - numéro 6

Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 19 octobre 2010 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Marie-Jeanne Lebel, Louise Malenfant, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Claude Breault, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Bernard D'Amours, directeur général, mesdames Lucie Bossé, Louise Cassinat, Chantal Desjardins, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Charles-Aimé Bélanger, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, commissaires, monsieur Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Madame Anne Basque et monsieur France Dubé, commissaires.

PRÉSIDENCE

Guilmont Pelletier, président.

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2010 - # 5
- 5.0 Correspondance
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Clientèle au 30 septembre 2010
 - 6.2 Embauche d'une enseignante
 - 6.3 Jugement sur la dyslexie – information
 - 6.4 Félicitations – monsieur Michel Jalbert
 - 6.5 Félicitations – organisateurs de la fête pour la remise du prix de reconnaissance «Essor» 2010
- 7.0 Varia
 - 7.1 Dossier des commissaires
- 8.0 Naissances et/ou condoléances
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-533-CE)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2010 - # 5

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 5 octobre 2010 - # 5 puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-534-CE)

CORRESPONDANCE

LU la lettre de monsieur Daniel Desbiens, directeur général à la Direction générale de la formation professionnelle et technique au MELS, qui réfère à la mise à jour régulière, à la lumière des besoins du marché du travail et de la fréquentation scolaire, de l'offre au niveau des programmes d'études de la formation professionnelle et technique.

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, rappelle la parution du journal «L'Horizon», numéro 10, d'octobre 2010 et du bulletin «Le Trait d'union», volume 11, numéro 2, d'octobre 2010.

CLIENTÈLE AU 30 SEPTEMBRE 2010

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours présente l'état de la clientèle "jeunes" au 30 septembre 2010. Dans les faits, il y a 29 élèves de moins que les prévisions établies au mois d'août 2010. Au 30 septembre 2010, il avait 3760 élèves pour une baisse de 85 élèves par rapport à l'année scolaire 2009-2010.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

EMBAUCHE D'UNE ENSEIGNANTE

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, souligne qu'une enseignante de français au secondaire a démissionné pour raison personnelle et qu'il y a lieu de procéder à l'embauche de sa remplaçante conformément aux dispositions de la convention collective du personnel enseignant.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la démission d'une enseignante de français à l'École secondaire du Transcontinental;

CONSIDÉRANT l'application des dispositions de la convention collective de travail régissant le personnel enseignant;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Malenfant, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs embauche madame Isabelle Gagnon à titre d'enseignante de français, au champ 12, à un poste régulier à temps plein à l'École secondaire du Transcontinental à compter du 20 octobre 2010.

D'autoriser la directrice de ressources humaines, madame Catherine Boulay, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat conséquent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-535-CE)

JUGEMENT SUR LA DYSLEXIE - INFORMATION

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, informe les commissaires sur un jugement récemment rendu par l'honorable juge André Roy de la Cour supérieure du Québec à la suite d'une longue bataille juridique dans le dossier du recours collectif opposant des parents d'enfants dyslexiques à 5 commissions scolaires.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

FÉLICITATIONS – MONSIEUR MICHEL JALBERT

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, souligne que monsieur Michel Jalbert, enseignant en éducation physique à l'École primaire de Dégelis, s'est mérité le prix «Dollard-Morin» pour ses 35 années consacrées à organiser la pratique du soccer et à inculquer aux jeunes athlètes son goût de l'excellence.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que l'importante implication de monsieur Michel Jalbert lui a permis d'inculquer aux jeunes de Dégelis et des environs le goût du soccer et la fierté de s'impliquer à fond pour un sport qu'ils aiment pratiquer;

CONSIDÉRANT que l'implication de monsieur Michel Jalbert permet aux jeunes de développer la volonté de se surpasser dans le cadre d'une activité sportive d'envergure;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses plus sincères félicitations à monsieur Michel Jalbert qui s'est mérité le prix «Dollard-Morin» pour ses 35 années consacrées à organiser la pratique du soccer et à inculquer aux jeunes athlètes son goût de l'excellence.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-536-CE)

FÉLICITATIONS – ORGANISATEURS DE LA FÊTE POUR LA REMISE DU PRIX DE RECONNAISSANCE «ESSOR» 2010

Les commissaires, mesdames Louise Cassistat et Lucie Bossé, tiennent à souligner la belle implication de l'École Marie-Reine-des-Cœurs dans l'organisation de l'événement qui s'est tenu à l'école le 15 octobre dernier pour la remise des prix de reconnaissance «Essor» 2010 au Bas-Saint-Laurent.

De plus, on tient à souligner que l'enseignant, monsieur Marco Lévesque, a reçu, pour une 2^e année, le prix «Essor» de la région 01-11. Cette année, son projet s'intitulait «Marie-Reine raconte !» Monsieur Lévesque devient ainsi éligible pour l'obtention d'un prix national qui sera décerné le 29 janvier prochain lors du grand gala national qui se tiendra à Saint-Hyacinthe.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

ATTENDU la très belle activité qui s'est tenue à l'École Marie-Reine-des-Cœurs le 15 octobre dernier pour la remise des prix de reconnaissance «Essor» 2010 pour la région du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU le prix «Essor» 2010 remis à monsieur Marco Lévesque de l'École Marie-Reine-des-Cœurs pour son projet «Marie-Reine raconte !»;

ATTENDU la très grande satisfaction de tous les intervenants qui ont, de près ou de loin, participé ou joué un rôle dans l'organisation de cet événement d'envergure;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Cassistat, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs achemine ses sincères félicitations à monsieur Marco Lévesque et à ses élèves qui ont mérité le prix «Essor» 2010 pour leur projet «Marie-Reine raconte !»;

QUE la Commission scolaire achemine également ses sincères félicitations à l'ensemble du personnel et aux élèves de l'École Marie-Reine-des-Cœurs qui se sont impliqués dans l'organisation de la fête qui s'est tenue le 15 octobre 2010 pour la remise des prix reconnaissance «Essor» 2010 pour la région du Bas-Saint-Laurent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-537-CE)

DOSSIER DES COMMISSAIRES

Le président, monsieur Guilmont Pelletier, passe en revue les documents déposés aux commissaires séance tenante.

NAISSANCES ET/OU CONDOLÉANCES

La liste des messages de naissances et de condoléances acheminés par la Commission scolaire est déposée séance tenante.

PÉRIODE DE QUESTIONS

On demande où en est la tournée des écoles réalisée par le directeur général. Monsieur Bernard D'Amours fait état de la situation. La tournée se poursuit toujours et devrait se terminer en décembre prochain.

On demande des informations sur la place des commissaires au niveau des conseils d'établissement en fonction du projet de loi 88. Le président, monsieur Guilmont Pelletier, fait la lecture de l'article de loi conséquent. Les commissaires délibèrent sur le sujet.

PROCHAINE SÉANCE

Le 2 novembre 2010 à 19 h 30 au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2010-538-CE)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale